

Strasbourg.eu
eurométropole



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



www.ascpa.eu



Dimanche 8 février 2026



Slalom régional

Sélectif régional Slalom à l'Ascpa STRASBOURG le dimanche 8 février 2026

Organisation :

- **R1** : Smaïl MOUHOUB
- **Juge-arbitre** : Yann BECKER
- **Traceurs** : 1. En cours
2. Paul GSTALTER

Inscriptions :

- 5 € / compétiteur / la manche
- Un chèque de caution de 100 € sera exigé pour la remise des dossards.

Juges : conformément au règlement, chaque club devra fournir un juge à partir de 4 embarcations inscrites et un deuxième juge à partir de 13 embarcations.

Les clubs n'en fournissant pas se verront infliger une amende de 100 € par juge.

Parking : exclusivement en face de l'Ascpa.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

(modifiable, notamment au niveau des horaires, selon le nombre d'inscrits ou la météo)

Sélectif régional Slalom du dimanche 8 février 2026

- | | |
|--------------------|--|
| 8h15 / 8h30 | réunion des chefs d'équipe / - des juges |
| 9h00 | départ de la première manche |
| 12h00 | <i>pause repas</i> |
| 13h00 | départ de la seconde manche |
| 16h00 | fin de la compétition |

RESTAURATION

Boissons et petite restauration à midi le dimanche.

Plus d'informations sur <http://www.ascpa.eu/>

ASCPA, 20 rue de la plaine des bouchers, 67100 Strasbourg,

tél : 03 88 39 68 24 - ascpa@wanadoo.fr